



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 1204/2023
Date de la séance du CE : 8 novembre 2023
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2023.STA.1525
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Monsieur le député Ernst Wandfluh, Kandergrund, avec effet au 1^{er} novembre 2023.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

Monsieur **Kurt Zimmermann**, né en 1953, Frutigen, inscrit sur la liste 6 « Union démocratique du centre liste Frutigen-Niedersimmental » dans le cercle électoral de l'Oberland,

élu au Grand Conseil au 8 novembre 2023.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle du canton de Berne.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire
– Chancellerie d'État